

nature, et qui tentât d'effectuer avec l'amitié, des arrangements à la faveur desquels on pourrait travailler à la solution du problème du transport d'une façon systématique et effective.

La compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien, qui a rendu de précieux services et au gouvernement du Royaume-Uni et au Gouvernement canadien relativement à nombre de questions qui ont trait à la guerre, a bien voulu consentir à mettre au service du Gouvernement les connaissances et les qualités que possède M. A. H. Harris. A moins de quelque organisation effective, nous étions menacés de voir le désarroi régner sur nos voies de communication. En outre de la question du transport des approvisionnements et des munitions pour le compte du gouvernement de la Grande-Bretagne et des pays alliés, il fallait tenir compte du problème du transport des produits généraux du pays qui trouvent toujours un marché de l'autre côté de l'océan. La solution de ce problème fut commencée sur une petite échelle, avec, si je ne me trompe, 10 ou 12 navires au début. Deux ans se sont à peine écoulés depuis cette époque, et à l'heure actuelle, l'organisation comprend 75 navires océaniques qui sont sous l'habile et efficace direction de M. A. H. Harris, représentant du Canada dans le service des transports d'outre-mer. L'organisation en question veille au transport de 2,250,000 tonnes de marchandises par année, trafic qui augmente d'une façon constante. Ce service est sous la direction d'un comité du Conseil privé que préside le ministre du Service Naval.

Les honorables membres de cette Chambre, je le sais, se rendent compte que, depuis le commencement de cette guerre, le ministre des Finances et ses fonctionnaires ont dû assumer des fardeaux et des responsabilités plus qu'ordinaires. D'ici à quelques jours, je n'en doute pas, il aura l'occasion de traiter ce sujet plus au long devant la Chambre que je ne saurais le faire ce soir. Qu'il me suffise de vous dire que depuis deux ans, il a réussi à équilibrer les finances canadiennes sans recourir au marché britannique, ce qui a permis à l'Angleterre, non seulement de faire face aux énormes dépenses que nécessite la guerre, mais encore de venir au secours de ses alliés. Il n'en est pas un parmi nous, j'en suis convaincu, qui aurait voulu croire il y a deux ans et demi que le Canada aurait pu accomplir ce qu'il a fait en matière financière par les soins du ministre des Finances. Un succès sans précédent a

signalé les deux emprunts qui ont été lancés au Canada: celui de \$50,000,000 a rapporté \$110,000,000 et le dernier, de \$100,000,000 a été souscrit près de deux fois.

Le ministre des Finances s'est donc trouvé en état non seulement de laisser entièrement le marché anglais libre de fournir les sommes énormes qui sont absolument nécessaires à la Grande-Bretagne et aux pays alliés pour la poursuite de la guerre, mais les emprunts qu'il a contractés au Canada lui ont encore permis de placer plus de \$150,000,000 à la disposition du gouvernement de la Grande-Bretagne pour solder le coût des munitions qu'il fait fabriquer au pays; comme je l'ai dit, il va s'efforcer de continuer ainsi.

La députation voudra bien se rappeler qu'au début de cette guerre le Canada eut à faire face aux exigences d'une très sérieuse situation. Tous ceux de mes collègues qui se trouvaient ici le 1er, le 2 et le 3 août 1914 se souviendront à jamais de l'extrême importance des problèmes qui s'imposèrent à notre considération et des graves responsabilités que nous avons dû assumer à cette époque. Le peuple songeait déjà à se faire payer en or l'équivalent de ses dépôts aux banques, nous étions menacés d'un état de choses susceptible d'aboutir à une panique qui eût paralysé les énergies du Canada par rapport à cette guerre. Force nous fut de recourir à des mesures que le Parlement ratifia ensuite, mais qui, tout d'abord, furent adoptées sans égard à la question de légalité. Nous fûmes obligés d'empêcher l'exportation et l'accumulation de l'or et de donner aux billets de banque la valeur de l'or lui-même; nous fûmes obligés de décréter que les billets fédéraux n'auraient pas besoin d'être rachetés en or. Ces mesures furent confirmées sans hésitation. Il faut avoir porté soi-même le poids des responsabilités assumées à cette époque pour se faire une juste idée de ce que ce pays eût perdu si l'on n'avait pas eu recours à pareils moyens. Survint ensuite un autre problème d'un caractère absolument sérieux. Que la Chambre et le pays veuillent bien se rendre compte de ce qu'était alors la situation: le revenu public avait diminué je ne saurais dire au juste de combien, mais il avait considérablement diminué dès la déclaration de guerre; le commerce était presque paralysé, l'importation et l'exportation presque arrêtées; en outre, nous avions à faire face à un fort grave état de choses survenu dans une vaste région de l'Ouest, dans la Saskatchewan et l'Alberta, territoires beaucoup plus étendus que certaines autres provinces de la Confédération.